



A10 – Aménagement de la 3^e voie entre Chambray-lès-Tours et Veigné

Point sur la concertation publique

Afin de permettre au plus grand nombre de comprendre l'opération d'aménagement de la 3^e voie de l'A10 entre Chambray-lès-Tours et Veigné et de s'exprimer quant aux conditions de sa réalisation, le Préfet d'Indre-et-Loire et Cofiroute ont organisé une concertation publique qui s'est achevée ce dimanche. Prochaine étape, la publication du bilan des 4 semaines de la concertation permettant de prendre en compte l'ensemble des avis. L'enquête publique présentant le projet est prévue à l'automne 2014.

Du 14 octobre au 10 novembre 2013, les différentes parties prenantes, élus, riverains, acteurs économiques, associations des 5 communes concernées ont pu exprimer leurs avis lors de la concertation publique sur la mise à 2x3 voies de l'A10 entre Chambray-lès-Tours et Veigné. Ces participations, comme les rencontres lors des permanences, ont permis des échanges riches d'enseignements pour la suite du projet. A ce titre, le Préfet d'Indre-et-Loire et VINCI Autoroutes tiennent à remercier l'ensemble des participants.

L'objectif de la concertation publique est en effet de partager un constat de l'état existant et des enjeux du projet, afin d'imaginer les scénarios possibles pour sa mise en œuvre. Ainsi, l'avis du public pourra être pris en compte dans l'élaboration du projet.

Prochaines étapes : bilan de la concertation publique et enquête publique

Le bilan de la concertation consignera de façon synthétique l'ensemble des avis et remarques exprimés par le public sur les registres, lors des permanences d'accueil et via le site Internet. Il sera soumis à l'approbation du préfet d'Indre-et-Loire, puis publié. Le public pourra donc en prendre connaissance en fin d'année 2013, dans les mairies des cinq communes concernées ainsi que sur les sites Internet www.vinci-autoroutes.com, www.a10-touraine.fr, et www.indre-et-loire.gouv.fr.

Dès lors, un avant-projet sera conçu et rédigé, avec des solutions techniques précises intégrant dans la mesure du possible les avis exprimés en phase de concertation. C'est cet avant-projet qui sera soumis à l'enquête publique à l'automne 2014.

Plus d'informations sur le projet : www.a10-touraine.com

CONTACT PRESSE : Cécile Audet - Pinard - 06 10 57 34 40 - cecile.pinard@vinci-autoroutes.com